



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

POLITIQUE DE L'ANIMAL EN VILLE -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA
FONDATION SOMMER POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE PONEY,
MAITRE D'ECOLE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

ENSEIGNEMENT

**POLITIQUE DE L'ANIMAL EN VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA FONDATION SOMMER POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'ACTIVITE PONEY, MAITRE D'ECOLE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Considérant que le poney peut être un formidable « maître d'école » pour l'enfant, la Ville de Niort a souhaité développer un projet avec les écoles situées en zone d'éducation prioritaire, en s'appuyant sur le poney comme fil conducteur de tous les apprentissages et sujet de médiation.

La mise en œuvre de ce projet repose sur un partenariat entre l'Inspection Académique, le centre équestre et les services de la Ville de Niort sur la base d'un projet pédagogique travaillé en étroite collaboration.

Tous les jeudis, pendant 8 à 10 semaines, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre. Les enfants sont répartis en 4 ateliers distincts et passent au cours de la journée sur l'ensemble des ateliers. Tous les apprentissages tournent autour du poney :

- atelier n°1 : activités pédagogiques ;
- atelier n°2 : équitation ;
- atelier n°3 : connaissance de l'univers du poney, découverte des équipements et des outils ;
- atelier n°4 : repos, motricité, retour sur les activités du matin.

Cette action a débuté par une phase expérimentale en 2009 avec l'école Emile Zola, puis s'est étendue à l'école Ernest Pérochon en 2010. Au regard du bilan très positif de ces premières expériences, partagé par la communauté éducative, sur les apprentissages fondamentaux et le respect des autres, il est proposé d'inscrire cette action dans la durée, d'en faire profiter l'école maternelle Jean Zay, voire de l'étendre à des classes de CP.

Au regard de l'originalité de cette action et de son intérêt éducatif, la municipalité a décidé de répondre à un appel à projet lancé par la fondation Sommer. Cette dernière, créée en 1971, est placée depuis 1984 sous l'égide de la Fondation de France. Elle s'est donnée en particulier comme mission d'améliorer la relation « homme enfant animal » et notamment l'animal familier, en apportant son soutien financier à différentes initiatives privées ou publiques.

Le dossier de candidature déposé par la Ville de Niort, a reçu un accord de principe et pourrait faire l'objet d'un financement à hauteur de 30 000 € pour les 3 ans à venir.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à finaliser le projet « Poney, maitre d'Ecole » déposé auprès de la Fondation Sommer ;

- solliciter une subvention d'un montant le plus élevé possible ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE